

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste... 25 fr.
Un an... 18
Six mois... 10
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez M. RICHARD et C.,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Abonnements, la ligne... 20 c.
Réclamations... 30 c.
Faits divers... 15 c.

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et d'en payer
sans restitution dans les cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
18 Août 1874.

Chronique générale.

ELECTION DU CALVADOS.

Voici le résultat des élections dans tout le département du Calvados, sauf dix petites communes :

Inscrits, 122,745
Votants, 77,286

M. Le Provost de Launay,
bonapartiste, 40,794
Aubert, républicain, 27,272
De Fontette, légitimiste, 8,978
M. Le Provost de Launay est élu.

Le Standard publie un article sur la reconnaissance de Serrano par les puissances européennes ; en voici la conclusion qui ne sera pas reproduite dans les colonnes des journaux de Madrid :

« Les résultats de la reconnaissance répondront difficilement aux espérances de ses avocats. Il nous est impossible de voir comment elle rendra Serrano plus fort, et comment elle affaiblira don Carlos.

« La reconnaissance amènera-t-elle une seule peseta dans les caisses à sec du gouvernement de Madrid ? Procurera-t-elle des recrues à son armée si imparfaitement organisée, ou donnera-t-elle à de pauvres adolescents les nerfs et les qualités de la virilité ?

« Fera-t-elle que Madrid cesse d'être un nid d'intrigues et devienne le foyer du patriotisme ? Mettra-t-elle un emprunt à flot ? Aidera-t-elle à faire rentrer de nouveaux impôts ?

« Il n'y a pas lieu de supposer qu'elle puisse accomplir une seule de ces choses. Elle sera également impuissante à nuire aux carlistes.

« La fable de leur approvisionnement par la France a fait son temps, et il n'est pas à supposer que notre reconnaissance de Serrano ferme les ateliers de l'Angleterre, de l'Allemagne et des Etats-Unis. Il y a longtemps que les Etats-Unis ont reconnu la « république » espagnole, et néanmoins c'est de New-York que don Carlos a reçu le plus d'armes et d'approvisionnements.

« On nous assure, d'après des sources officielles, que les troupes du gouvernement viennent de remporter un succès sur les carlistes ; mais il est impossible de croire à de pareilles sources, qui n'ont jamais rien fait que de tromper honteusement l'opinion publique. Les carlistes n'ont jamais été plus forts et plus vigoureux qu'au lendemain du jour (que de fois cela n'est-il pas arrivé !) où l'on annonçait qu'ils avaient été exterminés et dispersés. »

Une remarque essentielle à faire :

La gauche se montre de plus en plus pressée auprès des habitants des campagnes.

Autrefois, la consigne radicale était de n'avoir de prévenance que pour les ouvriers.

Aujourd'hui, instruits par la statistique, on fait semblant d'aimer les paysans.

C'est un peu le loup qui se déguise en berger.

Quand l'Assemblée nationale s'est réunie à Bordeaux, on n'avait pas assez de railleries pour les rustiques, on disait alors les ruraux.

Ah ! les ruraux ! que d'épigrammes ! combien d'ironie !

En ce moment, répétons-le, il y a changement de front.

Les électeurs des champs ! malepeste ! c'est la majorité en chair et en os !

Le suffrage universel des campagnes, ah ! il ne faut jamais se dispenser de lui faire la révérence.

Voilà cinq millions de ruraux, eh ! diable ! soignons-les bien ! Pas de gros mots à leur adresse, entendez-vous !

Bons cultivateurs ! braves agriculteurs ! délicieux campagnards !

Voilà ce qu'on voit, ce qu'on entend tout le long du pays, durant ces vacances.

Mais le paysan français, par bonheur, n'est pas si bête.

Il dit un peu partout :

— Mieux vaut encore la grêle que tous les avocats. (Paris-Journal.)

Le prince Napoléon est au nombre des conseillers généraux de la Corse soumis à la réélection. L'Événement annonce que sa candidature sera combattue par le prince Charles Bonaparte, son cousin, candidat des bonapartistes purs.

M. Flaud, député des Côtes-du-Nord, maire de Dinan, et l'un des principaux industriels de la Bretagne, vient de mourir après une courte maladie.

Il siégeait au centre droit. On annonce également la mort de M. Forcade de la Roquette, ancien ministre.

La Gazzetta d'Italia dit que des préparatifs sont faits au palais Pitti, à Florence, et en d'autres palais royaux, pour la réception de l'empereur d'Allemagne. Il visitera Florence, Rome et Naples. Le prince de Bismarck et le général de Moltke l'accompagneront.

ALSACE-LORRAINE.

L'arrêté ci-après, réglant l'enseignement dans les écoles supérieures de filles et dans les pensionnats, vient d'être rendu par le président d'Alsace-Lorraine :

« Vu l'article 16, 4° alinéa, de l'arrêté du 40 juillet 1873 pour l'application de la loi du 12 février 1873, sur l'instruction publique, nous avons arrêté et arrêtons les dispositions provisoires suivantes :

« Art. 1°. Dans les écoles supérieures de filles et les pensionnats de demoiselles, pour les classes dont la majorité des élèves est âgée de moins de quatorze ans, l'enseignement sera donné en langue allemande. L'enseignement théorique de la langue française pourra être donné dans cette langue si les élèves la comprennent suffisamment.

« Dans les autres classes, l'enseignement sera également donné en allemand pour les matières suivantes : langue allemande, religion, histoire et géographie. Les autres matières, et notamment la langue française, pourront être enseignées en français.

« S'il est fait usage de cette tolérance, cinq leçons au moins seront consacrées par semaine à l'enseignement de la langue allemande. L'histoire et la géographie seront enseignées chacune au moins deux heures par semaine.

« Dans les classes dont les élèves sont âgés de moins de quatorze ans il ne doit être fait usage que de livres allemands. Dans les autres classes les livres d'enseignement traitant de religion, d'histoire et de géographie seront exclusivement allemands.

« Art. 2. Dans la partie française d'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire dans les localités de cette province où l'usage de la langue française est prédominant, lesquelles localités ont été spécialement désignées en notre arrêté du 19 juin 1872 sur la langue officielle, seront en vigueur les dispositions suivantes, exceptionnelles et transitoires :

« 1° Dans les classes dont la majorité des élèves n'a pas atteint l'âge de dix-huit ans, cinq leçons au moins par semaine seront consacrées à l'enseignement de la langue allemande ;

« 2° Dans les classes dont les élèves sont âgés de dix à quatorze ans, il devra en outre être donné par semaine deux heures d'enseignement en allemand de la géographie et du calcul ;

« 3° Dans les classes supérieures, outre cinq heures d'enseignement de la langue allemande, l'histoire et la géographie doivent être enseignées en allemand pendant au moins deux heures par semaine chacune.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE TISSERAND PHILOSOPHE.

(Suite et fin.)

On propose de sacrifier à la destruction des vipères des sommes considérables, et l'on ne songe pas que nous avons dans nos campagnes des chasseurs de serpents, belettes, hérissons, cigognes, qui ne demandent qu'à nous en délivrer gratis.

Nous avons en tout huit ou dix bêtes domestiques ; nous en pourrions avoir dix fois plus. Les anciens avaient su dresser les dauphins pour la pêche maritime ; nous pourrions, pour la pêche en rivière, utiliser la loutre ; le moyen-âge eut le faucon pour la chasse aux oiseaux. Nous pourrions avoir des bêtes pour tout faire. Bientôt, sans doute, l'agami jouera pour les volailles le

rôle de chien de berger. La testacelle, un joli mollusque destructeur de vers et d'insectes, ne sera plus confondue par les jardiniers avec la limace, dont elle ne diffère que par l'espèce de petit test en forme de bouclier qu'elle porte vers l'extrémité de son corps, à la façon de la mye des sables, que j'ai vue représentée il n'y a pas longtemps dans le Magasin pittoresque.

Mais quant aux mustelles, puisqu'on a déjà tiré de cette famille malfamée un serviteur utile, j'espère, Monsieur, que la belette pourra aussi quelque jour être casée honorablement.

Du reste, le moyen-âge avait cherché à utiliser la belette ; mais vous n'imaginerez jamais de quelle manière ; on en voulait faire un médicament. Écoutez, à cette occasion, ce qu'en écrit un médecin italien du seizième siècle, Mattioli ; j'ai transcrit la chose dans mon livre de notes.

Et il lut :

« La belette, qui hante ordinairement les maisons, brûlée, éventrée, salée et desséchée à l'ombre, prise en breuvage du

poids de deux drachmes avec du vin, est un souverain remède contre tous venins de serpents, pareillement contre tout poison. Son estomac, farci de coriandre et ainsi gardé, si on en boit, sert grandement contre les piqûres des serpents et contre le haut mal. Étant brûlée dans un pot de terre, elle est fort bonne aux goultes, si on applique la cendre avec du vinaigre. Le sang aussi est bon aux écrouelles si on les en frotte. »

— Ah ! m'écriai-je, pourquoi Molière n'a-t-il pas connu les œuvres de Mattioli !

Mon exclamation avait interrompu le professeur ; pour le remettre en train, je lui dis :

— Vous avez parlé de la martre, de la fouine, du putois, du furet, de la belette ; mais du blaireau, vous ne m'en dites rien.

— Le blaireau, reprit-il, n'est pas une mustelle : c'est une espèce de petit ours très-sauvage, très-solitaire et, je crois, très-philosophe aussi, qui se creuse dans les bois, aux recoins les plus impénétrables, de longs

terriers tortueux, dont il ne sort que fort peu et à nuit bien close. Le prudent animal semble glisser plutôt que marcher, tant ses pieds sont courts et perdus dans son poil brun, qui ne permet qu'à grand-peine de l'apercevoir même à deux pas. Où va-t-il dans ses promenades nocturnes ? hélas ! au poulailler quelquefois, car, il faut bien l'avouer, il aime les œufs ; le miel aussi réjouit ce solitaire, et il n'est pas sans exemple qu'il ait mangé même les abeilles. En revanche, il mange les sauterelles et les serpents. Peut-être en pourrait-on aussi faire une bête utile : on dirait souvent qu'il ne demande qu'à s'instruire.

Le blaireau, quoiqu'il apparaisse inquiet et timide, est très-brave : attaqué par les chiens, il se couche sur le dos, et des dents, des ongles, il se défend avec une intrépidité qui lui sauve quelquefois la vie.

Ces petits ours philosophes, fort peu à craindre après tout et très-peu nombreux, ne font, par an, que trois ou quatre petits. S'ils sont des ennemis pour le cultivateur, ce sont des ennemis bien peu redoutables ;

4° Dans toutes les classes sont introduits des livres allemands, tant pour l'enseignement théorique des différentes matières que pour la lecture.

Art. 3. Ne doivent être employées que des cartes géographiques représentant l'Allemagne et la France dans leur situation actuelle.

Art. 4. Les dispositions de cet arrêté seront exécutées à partir du 4^o octobre 1874.

Strasbourg, le 5 août 1874.

Pour le président supérieur d'Alsace-Lorraine,

DE LEDDERHOSE.

PROCLAMATION DE DON CARLOS.

M. James Gordon Bennett, du *New-York Herald*, communique au *Figaro* l'important document que nous publions ci-dessous.

Cette proclamation a été télégraphiée par le correspondant du *New-York Herald*, du quartier général de Don Carlos. Elle paraît être une réponse à la reconnaissance du gouvernement du maréchal Serrano par les puissances européennes.

AUX PUISSANCES CHRÉTIENNES.

Roi d'Espagne par le droit, et régnant de fait dans une vaste étendue de la Monarchie, je m'adresse aux puissances chrétiennes qui ne sauraient rester indifférentes au sort d'une grande nation dont les destinées influent certainement sur les destinées du monde.

Je veux être connu ; je veux être jugé sur mes actes, et non pas sur les calomnies répandues contre moi. — Je veux que la chrétienté, si elle doit prononcer entre le gouvernement inconnu de Madrid et moi, sache bien l'abîme qui sépare le roi légitime de l'iniquité de quelques aventuriers transformés en dictateurs.

J'ai obéi à la voix du devoir et du patriotisme en confiant à la fortune des armes la revendication de ma couronne après avoir épuisé tous les moyens pacifiques pour sauver mon pays bien-aimé des horreurs imminentes d'un 93 espagnol. — Dieu m'a favorisé, j'ai obtenu le véritable plébiscite, celui que des milliers d'Espagnols scellent chaque jour du plus pur de leur sang.

Sans armes, sans argent, l'Europe le sait, j'ai formé une armée avec les éléments que me fournissent l'abnégation et l'enthousiasme d'un grand peuple, j'ai vaincu l'ennemi partout où il m'a présenté le combat.

Je le lui ai offert moi-même, et je n'ai reculé qu'une fois devant une artillerie dix fois supérieure en nombre, incomparable en portée. Et la retraite stratégique de Bilbao, dans laquelle je n'ai perdu ni un homme, ni un canon, eut pour revanche éclatante la victoire d'Abarzuza. Mes avant-gardes sont aux portes de Madrid, et l'heure est proche où j'aurai complètement anéanti cette armée de la République que l'on cherche vainement à opposer à la marche de nos victoires. Mes ennemis traduisent leur impuissance par le vol, l'assassinat et l'incendie, qu'ils livrent tout ouvertement et auxquels ils se livrent de sangfroid.

Après avoir ruiné le pays par leurs fatales

ambitions, ils le déshonorent par leurs crimes, le tuent par leur barbare ineptie. L'Espagne sait comme je me suis comporté vis-à-vis d'eux ; j'en appelle à ceux qui ont été mes prisonniers avant la bataille d'Abarzuza. Eux, qui sont Espagnols, diront comme je les ai traités. Rendant toujours justice au courage de ceux mêmes qui m'ont combattu, recevant à ma table les simples chefs de bataillon, adoucissant leur sort et finissant toujours par les mettre en liberté ou par les échanger sur la simple promesse verbale qu'il me serait rendu un nombre égal de mes prisonniers, et cela je l'ai fait malgré la déportation sous les climats meurtriers appliquée à nos prisonniers tombés entre leurs mains ou retenus par eux comme otages au milieu de paisibles populations.

Mais un jour est venu et nos ennemis ont ravagé nos champs, incendié nos villages, assassiné nos blessés et commis toute espèce d'horreurs. Je ne pouvais pas le tolérer et j'ai soumis les coupables aux rigueurs de la justice ; mais bien que les assassins et tous les incendiaires aient été condamnés à mort, je n'ai permis d'en exécuter qu'un sur dix, déclarant que, protecteur des intérêts et de la vie de mes peuples, je voulais même ici les épargner. Impuissants à autre chose et aussi lâches que vils, ils ont recouru à la calomnie, — m'accusant devant l'Europe, le monde, d'actes de vandalisme que seuls ils sont capables de commettre.

Je proteste contre ces mensonges ; si les gouvernements et les cabinets veulent savoir la vérité — qu'ils envoient des représentants sur le théâtre de nos opérations. — Les ruines d'Abarzuza, de Sabales, de Villatuerta sont autant de témoins de ce que j'affirme. Ils verront ces ruines, ils jugeront, et l'on saura ainsi par eux la discipline qui régnait dans mon armée, le gouvernement paternel dont j'ai doté ces provinces, les acclamations qu'elles me prodiguent, l'amour qu'elles me témoignent même sous le coup de l'oppression énorme qui frappe sans pitié les personnes, les biens et les familles !

J'ai hésité — j'hésite encore — à user de représailles en adoptant contre tous ceux qui ne sont pas directement en armes contre moi de semblables mesures ; mais, si on m'y oblige, je puiserai dans mes sentiments de justice la force nécessaire pour résister aux élans de mon cœur généreux, et je serai d'autant plus sévère que j'aurai plus longtemps usé de clémence.

Les renseignements authentiques que les représentants pourront puiser sur place et pour la recherche desquels j'accorderai toutes les facilités, vaudront mieux pour l'équité que les fausses données que répand à plaisir leur régime de terreur et organisé par décret le monopole de mensonge. On a été jusqu'à m'accuser d'avoir fait fusiller un étranger pour le seul fait d'avoir été le correspondant d'un journal. C'est faux.

Un Allemand, le revolver au poing, à la tête d'une bande incendiaire, pris à l'entrée du village Villatuerta, a été condamné par un conseil de guerre et passé par les armes. Ce que l'on a fait là — est bien fait, — je le maintiens, et, en pareilles circonstances, on

agira de même si on a à juger, comme ici, un incendiaire et un espion. Du reste, un étranger, qui prend part à une guerre civile, se place par le fait en dehors des lois internationales de la guerre, et s'expose à en subir les conséquences.

Pour ma part, et afin d'éviter des complications internationales, j'ai donné, dès le début de la campagne, les ordres les plus formels pour défendre d'admettre dans les rangs de mon armée les soldats et officiers étrangers qui s'offraient en masse à combattre pour ma cause. J'ai dit à l'Espagne, dans mon manifeste daté de mon quartier royal le 16 juillet dernier, quelles sont mes vues de gouvernement, de finances, de religion et de politique internationale. Je confirme ici toutes ces déclarations. Mon drapeau est celui de l'ordre.

Tous les progrès légitimes, toutes les améliorations morales et matérielles, tiennent sous ses larges plis. Ceux-là qui sont venus en ressentent déjà les bienfaits, qui s'étendront bientôt sur l'Espagne et sur les colonies. Le gouvernement de la république est mort, lui-même se déclare vaincu. Tous les organes, tous les amis du dedans et du dehors appellent une intervention étrangère comme l'espérance suprême, comme dernière ancre de salut, et cela parce qu'il n'y a pas en Espagne de force à opposer à mon armée qui s'avance, — expression et enthousiasme de la volonté nationale. — Ceci dit tout.

Je ne crois pas qu'aucun gouvernement se décide à soutenir une cause si complètement perdue, à combattre avec les fauteurs de crimes aussi abominables et de s'associer à une politique dont la trahison fait la base, et la rapacité le mobile. — Toutefois, si une intervention venait à se produire, — fort de notre foi et de notre amour pour la patrie, nous l'attendrions avec sérénité comme nous attendions, au début de la campagne, les bataillons de l'armée républicaine, alors que nous n'étions qu'une poignée d'hommes, que nous manquions à peu près de tout.

Évoquant le souvenir des martyrs de l'indépendance, nous combattrions pour la victoire, ou nous saurions jusqu'au dernier mourir au pied de nos canons, en criant : Vive l'Espagne ! Mais non, il n'y aura pas d'intervention ; mes sentiments conciliants m'en donnent la confiance, — je suis plein de foi dans l'impartialité des puissances chrétiennes et je sens dans mon cœur que Dieu est avec nous.

Je désire entretenir avec les nations les relations les plus cordiales, et, gardien de l'honneur de l'Espagne, je chercherai à sauvegarder la dignité et la grandeur que je veux lui rendre, et qui sont le plus sûr garant de la paix dont elle a besoin.

De mon quartier royal.

Lequeitio, 6 août 1874.

Signé : CARLOS.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous rappelons aux électeurs que les listes électorales municipales, qui viennent

d'être dressées, sont déposées au secrétariat des mairies.

Pendant vingt jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, du lundi 10 au samedi 29 août inclusivement, et ce dernier jour jusqu'à minuit, tout citoyen omis pourra réclamer son inscription, et tout électeur inscrit pourra demander l'inscription de tout individu indûment porté sur la liste. Passé ce délai, il ne pourra plus être admis de réclamation.

L'itinéraire du maréchal de Mac-Mahon est changé. Il partira de Vannes lundi, 24, à 7 heures du matin ; arrivera à Saint-Nazaire à 10 heures 1/2 ; repartira à 4 heures et arrivera à Nantes à 5 heures 1/2. Il partira de Nantes, le mardi 25, à 9 heures du soir, pour Angers, où il arrivera à 10 heures 1/2.

La musique du 32^e de ligne, qui doit concourir à l'embellissement de nos fêtes, est arrivée à Saumur ce matin, à 8 heures 1/4.

Les journaux d'Angers publient l'avis suivant :

« Le commandant de la place d'Angers a l'honneur d'informer qu'en raison du départ de la musique du 32^e de ligne pour Saumur, où elle doit prêter son concours pour le carrousel, qui doit avoir lieu le 24 courant, les concerts donnés dans le jardin du Mail, par cette musique, n'auront pas lieu les mardi 18 et jeudi 20 août. »

MM. les boulangers d'Angers ont diminué samedi le prix du pain de 20 centimes par 6 kilos.

Le pain de 42 livres qui se vendait samedi 2 fr. 40 se vend aujourd'hui 2 fr. 20. Le pain de 3 livres qui coûtait 42 sous en vaut 41 aujourd'hui.

L'*Eclair*, de Lunéville, publie un arrêté du maire de cette ville, en vertu duquel les boulangers et les bouchers sont tenus d'afficher, dans l'endroit le plus apparent de leurs magasins de vente, en caractères d'au moins cinq millimètres de hauteur, le tarif du prix des diverses qualités de pain et de viande qu'ils mettent en vente.

Clément de la Roncière vient de mourir. Ses obsèques ont eu lieu à Paris à l'église St-Philippe-du-Roule. Il était né à Breda (Pays-Bas), en 1803. Il était, en qualité de lieutenant au 1^{er} lanciers, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, dont le général baron de Morel était commandant, lorsqu'il eut à subir une condamnation de dix ans, à la suite d'un procès criminel qui compte au nombre des causes célèbres. C'est alors que son oncle, le général le Noury, donna son nom au frère du condamné, alors lieutenant de vaisseau. L'Empire fit successivement de Clément de la Roncière un inspecteur de la colonisation en Algérie, un chef de service à Chandernagor, un commandant des troupes

et encore, je crois qu'il ne serait pas difficile d'en faire des alliés.

VII.

LE PATRON JUGÉ PAR LE TISSERAND.

Je n'insiste pas sur la surprise que tout ceci me causa, parce que cette surprise, certainement le lecteur, en ce moment, l'éprouve lui-même. Je continuai de veoir de temps en temps, tous les étés, notre tisserand philosophe. La conférence sur les mustelles ne fut pas la seule que j'entendis. Les abeilles, les fourmis, les carabes, les coccinelles et les grillons y passèrent. Je continuai aussi à voir de temps en temps le fabricant, qui toujours déplorait que l'endiable philosophe ne consentît pas à diriger ses ateliers ; il avait même quelquefois contre lui de grandes colères et s'emportait jusqu'à l'appeler paresseux. Mais je lui fis entendre qu'aucun homme ne méritait moins une telle épithète, et que, pour moi, je le trouvais au contraire très-actif en toutes ses

facultés, et particulièrement en ses facultés supérieures.

D'autre part, l'habile ouvrier, lui aussi, quelquefois me parlait du patron :

— Il aurait bien voulu, disait-il, me mettre sur les bras toute sa fabrique ; mais je n'en veux point. J'eusse ainsi gagné plus d'argent ; mais mon bonheur, que fût-il devenu ? que fût devenue ma liberté ? et quel temps me fût-il resté pour m'instruire, pour étudier mes plantes et mes bêtes ? Ah ! Monsieur, l'atelier, toujours l'atelier ! c'était la mort ; c'était peut-être pis... c'était le retour au cabaret ; car, n'ayant plus mes chères occupations, que ferais-je de mes quelques heures de loisir le dimanche ? — Le patron me répondait : — Êtes-vous un plus grand seigneur que moi ? Vous voulez vous réserver des loisirs ; mais, moi, est-ce que j'en ai ? — Évidemment non ; mais c'est tant pis pour vous, et moi, pauvre diable, je vous plains de votre misère. D'ailleurs, cette production incessante et toujours plus active, à la fin dépassera les besoins de la consommation et vous deviendra funeste. Malheu-

reusement, il est plus sourd encore à mes conseils que je ne le suis aux siens ; et j'en suis fâché, car le patron est au fond un brave homme ; mais l'ambition de toujours plus produire le perdra ; et croyez qu'en réalité, Monsieur, c'est lui qui est le pauvre et moi qui suis le riche.

VIII.

LA SALUT COMMUN.

J'étais rentré à la ville depuis trois mois, lorsqu'un matin, à ma grande surprise, je vis entrer mon tisserand.

— Eh bien, me dit-il, ne l'avais-je pas prévu ? Le voilà ruiné ; mais, le croiriez-vous ? c'est à moi qu'il est venu conter ses peines. Il voulait se détruire... Ah ! Monsieur, de grosses larmes me vinrent aux yeux. — Mon cher maître, lui dis-je, ne faites pas cela. Voyons, l'honneur est-il sauf, et pouvons-nous éviter la faillite ?

— Oui, moyennant une liquidation immédiate ; mais il ne me restera rien.

— Rien ? vous ne me comptez donc plus, à présent.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire que nous remonterons ensemble, si vous le voulez, un petit atelier ; que cette fois je consens à diriger avec vous, à la condition de nous en tenir toujours à un établissement modeste, où nous viserons à la qualité des produits bien plus qu'à leur quantité. Je vous promets les plus beaux tissus du monde. Votre père était un petit bourgeois ; vous redeviendrez, comme lui, un petit bourgeois ; mais je veux que les produits de notre petite fabrique deviennent les premiers produits du monde. Par cette association, nous serons mis tous deux à l'abri des dangers qui nous menaçaient, c'est-à-dire à l'abri des catastrophes pour vous, et de l'hôpital pour moi.

— Vous voilà donc décidé, lui dis-je, à diriger l'atelier du patron ?

— Oui, mais petit atelier, pour produits de choix, à la campagne, avec un peu de terre, avec jardin et verger. J'aurai ainsi de quoi occuper toutes mes aptitudes et satis-

Saint-Pierre et Miquelon, enfin un commandant de l'île Taïti, commissaire du gouvernement près la reine Pomaré. Les rivaux de la France exploiteront contre nous la nomination de Clément de la Roncière, en réputation dans l'Océanie le compte-rendu du procès de Saumur en français, en anglais, en espagnol et en langue kanaque. M. de la Roncière cessa ses fonctions à Taïti en 1869.

Nous avons dit hier que l'Académie française avait décerné l'un des trois prix de 2,000 fr. à M. l'abbé Massonneau, curé de Longué. Voici les paroles prononcées à cette occasion par M. Cuivillier-Fleury, directeur de l'Académie, qui présidait la séance :

« ... Le troisième de nos principaux lauréats, M. le curé Massonneau, est un riche, celui-là ; un de ces riches qui n'ont rien que leur dévouement au service de Dieu, des infirmes et des pauvres, — mais qui prennent de toutes mains ; — mendiants sublimes et infatigables. Etabli depuis 1851 dans la cure de Longué, un des chefs-lieux de canton du département de Maine-et-Loire, l'abbé Massonneau a fait de l'aumône, noblement attirée entre ses mains et habilement dispensée, une puissance créatrice de premier ordre.

Avec elle il a bâti une église, un presbytère, une école pour deux cents enfants, un cercle catholique pour les nombreux jeunes gens qui ne lui préfèrent pas le cabaret, puis un hôpital pour les malades et une maison de refuge pour les vieillards infirmes, — le tout en moins de vingt ans, — avec une suite dans l'effort, une constance dans le désintéressement personnel, un entraînement dans la direction des grands travaux et un bonheur dans l'exécution qui le désignent visiblement aux suffrages de l'Académie française.

Et, en effet, l'abbé Massonneau n'est-il pas un pauvre à sa manière ? a-t-il quelque chose à lui ? ne s'est-il pas imposé, durant toute sa vie, pour payer le luxe de sa prodigieuse bienfaisance, des sacrifices qui ont mis à sec l'épargne destinée à l'entretien de sa modeste existence ? Un jour l'idée lui vint de mettre des vitraux de prix à l'église qu'il avait dispendieusement construite. A ce moment il n'avait rien. Je me trompe : il avait, quelques mois auparavant, reçu la croix d'honneur, pour s'être mis en grand péril, pendant une terrible inondation de la Loire, en sauvant quelques-uns de ses paroissiens. Nommé chevalier, il fit un chaleureux appel à ses frères de la Légion. Les vitraux arrivèrent. Ils sont magnifiques. L'église de Longué a été consacrée sous le vocable de Notre-Dame de la Légion-d'Honneur.

Tout cela nous éloigne-t-il beaucoup des intentions exprimées par M. de Montyon, qui n'a voulu récompenser que des pauvres ? Ce qui nous en rapproche, je l'ai dit, c'est la pauvreté du prêtre, volontaire ou non. Ce n'est pas d'ailleurs le premier emploi de ce genre que l'Académie ait fait des générosités du bienfaiteur. Les rapports sur nos prix de vertu sont remplis de ces attributions intelligentes. Presque chaque année

faire tous mes goûts. Notre domaine est déjà trouvé ; mais pour la rédaction du bail, pour notre acte d'association, j'aurais besoin de vos conseils, et je viens vous les demander.

IX.

OU EN SONT AUJOURD'HUI LES CHOSES.

Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Voilà cinq ans que l'association dure, et malgré tout ce qui s'est passé de triste et de terrible depuis cinq ans, nos deux amis (car c'est le mot dont il faut maintenant se servir) sont en parfaite prospérité. Ils n'ont pas des millions, mais ils ont l'aisance ; ils ont la considération et l'estime, et le tisserand philosophe fait, aux gens du pays, le dimanche, des conférences sur l'histoire naturelle, auxquelles on vient en foule de trois ou quatre lieues.

Je les ai suivies moi-même, l'été dernier, avec mes enfants, qui en étaient ravis, et qui m'avaient n'avoir jamais entendu rien de comparable au collège. Le tisserand philo-

à la sienne. Et puis, savez-vous la conclusion ? Ces prêtres généreux ne soulagent pas seulement les infirmes, ils fondent des villes.

Voici ce que nous écrivaient les autorités de Longué et plus de deux cents notables du pays : « Avant l'arrivée de M. Massonneau, Longué n'était qu'un amas de vieilles maisons qui présentaient l'aspect le plus triste. Aujourd'hui, tout est changé... Sa charité a fait des merveilles !... On cite des dieux et des héros de l'antique mythologie qui bâtissaient des villes en quelques heures, au son de la lyre. A la charité chrétienne il faut plus de temps. Elle met l'histoire où le paganisme n'avait pu mettre que le roman. »

LE 8 SEPTEMBRE AU PUY-NOTRE-DAME.

La fête du 8 septembre au Puy-Notre-Dame va se célébrer cette année avec un éclat qui ne le cédera point aux années précédentes.

Un grand concours de l'Anjou et du Poitou promet, d'après ce que nous savons, une belle journée de culte et de vénération à la Sainte-Ceinture de la bienheureuse Vierge Marie.

Cette insigne relique a traversé les siècles sous la double garde de l'autorité vigilante de l'Eglise et de la pieuse sollicitude des fidèles, l'une et l'autre attentives à transmettre ce dépôt sacré aux générations futures.

Voilà pourquoi M^r Freppel, voulant fixer un pèlerinage diocésain à Notre-Dame du Salut, disait, dans son admirable mandement du 20 août 1872, que la fête de la Sainte-Ceinture, au 8 septembre, devait se célébrer avec le plus d'éclat possible, parce que cette ceinture de Marie « est l'une des reliques les plus authentiques et les plus précieuses de la chrétienté. »

Ajoutons que le pèlerinage du Puy marque parmi les plus antiques et les plus vénérés.

Ce sont les rois Plantagenets qui viennent à invoquer l'amour et la toute-puissance de la reine du ciel ; le roi saint Louis qui par deux fois y vint prier ; en 1441, l'évêque de Poitiers, Guillaume de Charpaignes, qui veut se faire sacrer dans cette vénérable église ; Louis XI, qui fait à Notre-Dame du Salut, à l'occasion de la naissance du Dauphin, un royal et splendide présent.

Aux jours de la Terreur, c'est à un brave et digne ouvrier qu'il fut réservé de dérober la relique sacrée aux fureurs de l'impie.

L'église du Puy-Notre-Dame était autrefois richement ornée de dons offerts par la reconnaissance et la piété des fidèles. La Révolution, ici comme ailleurs, s'est généreusement chargée de ces dépouilles sacrées.

Le pèlerinage de l'année dernière a laissé, comme une réparation pieuse, un certain nombre de bannières et d'ex-voto.

Disons en terminant que N.-D. du Salut a pris soin de confirmer la confiance et la foi des fidèles à la Ceinture vénérée par des faveurs non interrompues depuis l'origine du pèlerinage, des guérisons inespérées, des conversions précieuses et des grâces de toutes sortes.

sophe est pour eux le plus attrayant de tous les professeurs.

Et savez-vous ce qu'il a fait encore ?

Il a créé une bibliothèque communale, un laboratoire de physique et de chimie, un musée d'histoire naturelle locale ; et tout cela s'accroît, se développe, s'augmente.

Notre ouvrier philosophe a maintenant soixante-sept ans ; mais d'esprit, d'humeur, d'activité, vous ne sauriez trouver un homme plus jeune. L'ancien patron associé n'a que cinquante-neuf ans. Mais c'est Thérèse qu'il faut voir le dimanche, en robe, avec bonnet à rubans, aux conférences de son homme ! Je ne crois pas qu'aucun visage humain ait jamais mieux exprimé la félicité parfaite.

(Magasin pittoresque.)

Les miracles éclatants opérés par la mère de Dieu dans les sanctuaires qu'elle s'est choisis nous montrent aujourd'hui sa toute-puissance toujours la même et sa maternelle bienveillance, plus particulière encore au milieu des malheurs de notre chère patrie.

Répondant à l'appel que notre mère adressait, en ces derniers temps, à notre pays qu'elle veut sauver, allons donc, en ce sanctuaire béni, la prier pour les besoins de l'Eglise et le salut de la France.

NN. SS. les évêques de Nantes, de Roseau et de Basile, ainsi que plusieurs prélats de la maison de Sa Sainteté, se proposent, nous assure-t-on, d'assister à la procession de la Sainte-Ceinture.

On lit dans l'Echo du Loir :

« Un épisode émouvant a précédé cette année la revue d'honneur qui a lieu tous les ans la veille de la distribution des prix du Prytanée militaire de La Flèche.

M. le général de division de Lartigue, commandant du 12^e corps d'armée, chargé par M. le ministre de la guerre d'inspecter les écoles de Saint-Cyr et de La Flèche, a remis, en présence des trois bataillons et de tous les fonctionnaires de l'établissement, la médaille militaire à l'élève Jules Pichon, né à Sidi-Bel-Abbès (Algérie).

Fils d'un capitaine mort bravement au champ d'honneur pendant l'expédition de Crimée, il avait sollicité avec ardeur, pendant la guerre funeste de 1870-71, — où tout a pu s'écrouler excepté l'honneur de la France, — la faveur de défendre, malgré son jeune âge, le sol de la patrie envahi par l'étranger.

Il avait alors 15 ans et demi.

Il combattit vaillamment, fut blessé, signalé pour sa conduite courageuse, proposé pour la médaille ; puis, la guerre finie, le jeune soldat revint s'asseoir sur les bancs du collège, et se prépara par son travail à devenir quelques années plus tard un bon officier.

Au port d'armes, immobile, ne révélant son émotion que par une pâleur inaccoutumée, le jeune Pichon a écouté les paroles, bien flatteuses pour lui, que M. le général de Lartigue a adressées à tous les élèves ; mais un moment qu'il n'oubliera jamais, qui a dû le remplir de joie, si celui qui écrit ces lignes en juge par ce qu'il a éprouvé, c'est celui où le général inspecteur a fixé sur sa poitrine ce signe de l'honneur militaire, et lui a dit : « Vous devez être bien heureux, mon enfant, mais je crois que je le suis autant que vous. » — « Oui, bien heureux, mon général. »

A l'approche de la chasse, rien n'est plus important que de savoir faire une cartouche.

Il faut, pour bien charger, prendre de la poudre superfine ; l'extrafine est trop brisante, elle divise et écarte les plombs. L'ordinaire dépose plus de crasse que les autres.

Pour un calibre 20 : 3 grammes de poudre et 30 grammes de plomb.

Pour un calibre 16 : 3 grammes et demi de poudre et 35 de plomb.

Pour un calibre 12 : 4 grammes de poudre et 45 de plomb.

Sur la poudre, on place une bourre grasse, et sur le plomb une autre bourre grasse. La bourre grasse appliquée sur la poudre assure la pénétration du coup, et la dernière, en tenant l'intérieur du canon constamment frais, le préserve de l'oxydation.

Afin d'empêcher les coups de faire balle et de les rendre réguliers, on mêle de la sciure de bois ou de la râpure de liège dans la proportion du tiers du volume de la charge de poudre, vidée sur le plomb ; on tape légèrement la cartouche du bout du doigt pour mêler la sciure.

Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Concours de 1874.

Les épreuves écrites pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire ayant été faites par toute la France, les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 juin, les examens oraux, dont l'ouverture a eu lieu à Paris le 6 juillet, continueront dans les départements à dater du 18 août courant.

Ces examens auront lieu le 28 août à Poitiers, où se rendront les candidats de la Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Vienne, Haute-Vienne, Maine-et-Loire, Gironde.

Sur la seule publication du présent avis, les candidats doivent se tenir pour avertis et

se rendre dans celui des centres où ils ont le droit de subir les épreuves orales.

Les candidats de chaque centre devront se présenter à sept heures du matin, aux jours indiqués, dans les locaux affectés ordinairement aux examens. Il sera fait un appel de ces candidats, et les épreuves orales commenceront immédiatement après cet appel.

ABATTOIRS.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 18 juillet au 14 août.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.											
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.										
BOUCHERS																			
MM.																			
1	Biémond.	»	»	1	6	»	»	10	27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2	Léssier.	»	»	1	3	»	»	13	48	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3	Touche.	»	»	»	»	»	»	3	25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Renard.	»	»	»	»	»	»	5	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Boutin.	»	»	1	7	»	»	6	13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Laigle.	»	»	3	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8	Prouteau.	»	»	1	1	»	»	»	11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Chalot.	»	»	»	»	»	»	1	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10	Pallu.	»	»	»	»	6	10	27	3	57	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11	Groseau.	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
BOUCHES																			
MM.																			
1	Dutour.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2	Baudouin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3	Baudouin-R.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Brunet.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11	Haineau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
12	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
13	Blain.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Dernières Nouvelles.

Plusieurs journaux affirment que le gouvernement s'est arrêté aux dates suivantes pour les élections à l'Assemblée nationale :

Le 4 octobre auraient lieu les élections dans Maine-et-Loire, Seine-et-Oise et le Pas-de-Calais.

Le 8 novembre, celles des Alpes-Maritimes, de la Drôme, de l'Oise, du Nord, de Meurthe-et-Moselle et des Hautes-Pyrénées.

Cologne, 16 août.

L'ex-maréchal Bazaine a fait une visite au général Kummer, gouverneur de la place, lequel lui a rendu sa visite dans le cours de l'après-midi.

M^{me} Bazaine et son neveu, M. de Rull, sont partis ce matin pour Spa, d'où ils ramèneront les enfants de l'ex-maréchal, qui demeurera ici jusqu'à nouvel ordre.

La Gazette de Cologne publie une lettre adressée par M^{me} Bazaine au ministre de l'intérieur de France.

Dans cette lettre, M^{me} Bazaine déclare qu'elle et son neveu ont seuls et sans aucun complice exécuté le plan d'évasion. Elle ajoute que, voyant qu'elle ne pouvait obtenir pour son mari aucun allègement aux rigueurs de la détention, elle se détermina à lui conseiller de fuir et l'informa de ce projet dans une lettre écrite à l'encre sympathique.

M^{me} Bazaine raconte ensuite les détails déjà connus de l'évasion.

Paris, 17 août, 2 h. 40 soir.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé cette nuit, à une heure du matin à Mans. La ville était brillamment illuminée. Le Président de la République a été salué très-sympathiquement par la foule. Il a visité, dans la journée, les principaux établissements de la ville et l'hôpital, accompagné de MM. Caillaux, de Talhouët et des autorités constituées.

Le Président de la République portait le costume de maréchal.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 140 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 79^e fascicule, PLU à POR, est en vente.

